

IFRS : nouvelles de dernière heure

Dernières nouvelles concernant la présentation de l'information financière au Canada

Comptabilité

- [Guides to financial statements | Vos guides essentiels relatifs aux rapports intermédiaires](#)
- [Acquisition de contrats d'assurance | Mise à jour de notre guide](#)
- [Engagements en matière de changements climatiques | Comptabilisation de la carboneutralité](#)
- [Regroupements d'entreprises et dépréciation | Propositions de l'IASB](#)

Information relative à la durabilité

- [Mise à jour sur la présentation de l'information ESG au Canada | Reprise de la webémission](#)
- [Présentation de l'information sur la durabilité | Version finale de la règle de la SEC](#)
- [Symposium de l'ISSB | Balado](#)

Comptabilité

Guides to financial statements | Vos guides essentiels relatifs aux rapports intermédiaires

La version 2024 de nos guides sur les états financiers intermédiaires résumés est maintenant disponible. Les guides visent à aider les sociétés à préparer et présenter les états financiers intermédiaires résumés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ils comprennent des [exemples d'informations à fournir](#) (en anglais) et une [liste de contrôle des informations à fournir](#) (en anglais).

Ces guides mis à jour reflètent les normes IFRS® de comptabilité publiées au 20 mars 2024 qui doivent être appliquées par une société dont l'exercice est ouvert le 1^{er} janvier 2024.

Plus particulièrement, ils illustrent les modifications de l'IAS 1, *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* et *Passifs non courants assortis de clauses restrictives*, telles que publiées en 2020 et 2022.

Vous pouvez également en apprendre davantage sur l'information financière intermédiaire en période d'incertitude dans cet [article](#) (en anglais).

Acquisition de contrats d'assurance | Mise à jour de notre guide

Une organisation peut faire l'acquisition d'un contrat d'assurance, plutôt qu'en émettre un, par exemple au moyen d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises qui entre dans le champ d'application de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ou qui est sous contrôle commun.

En vertu de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, une organisation doit maintenant évaluer *tous* les contrats d'assurance acquis à leur date d'acquisition, et non à leur date de création (ou de modification antérieure).

Cela signifie qu'elle pourrait devoir comptabiliser différemment des contrats d'assurance présentant des caractéristiques similaires. De plus, certains contrats acquis pourraient ne plus entrer dans le champ d'application de l'IFRS 17, mais dans celui d'une autre norme comptable, p. ex., l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

Notre guide mis à jour *Acquiring insurance contracts* vous aidera à comprendre comment comptabiliser les contrats acquis en vertu de l'IFRS 17 et de l'IFRS 3.

[En savoir plus \(en anglais\)](#)

Engagements en matière de changements climatiques | Comptabilisation de la carboneutralité

Lors de sa réunion de mars, l'IFRS® Interpretations Committee a voté en faveur de la finalisation de sa décision concernant son programme de travail au sujet des engagements en matière de lutte contre les changements climatiques, relativement à la comptabilisation d'une provision pour les coûts liés à son engagement de réduire ou de compenser les émissions de gaz à effet de serre. Cela a des répercussions pour les sociétés ayant pris l'engagement d'atteindre la carboneutralité ou un engagement similaire.

Brian O'Donovan explique ce que contient et ce que ne contient pas la version définitive du texte dans notre plus récente [vidéo](#) de la série *IFRS Today*.

L'[IFRS Foundation](#) publie également des mises à jour des réunions du Comité

Regroupements d'entreprises et dépréciation | Propositions de l'IASB

Les investisseurs sont de plus en plus à la recherche d'information améliorée sur les acquisitions, appelées « regroupements d'entreprises » en vertu des normes IFRS® de comptabilité. Cela comprend des informations sur l'issue favorable de la transaction et sur la question de savoir si le prix payé était raisonnable. L'International Accounting Standards Board (« IASB ») propose d'améliorer l'information à fournir relativement aux regroupements d'entreprises.

L'IASB propose également de maintenir le modèle utilisé aux fins de la comptabilisation du goodwill fondé uniquement sur la dépréciation, avec certaines simplifications apportées au test de dépréciation.

Lisez l'article afin d'en apprendre davantage sur les propositions. Les organisations doivent agir dès maintenant et donner leur avis avant le 15 juillet 2024.

[En savoir plus \(en anglais\)](#)

[Haut](#)

Information relative à la durabilité

Mise à jour sur la présentation de l'information ESG au Canada | Reprise de la webémission

Compte tenu de l'importante orientation vers l'adoption de la présentation obligatoire de l'information ESG dans le monde entier, KPMG au Canada a récemment organisé un webinaire pour faire une mise à jour sur la présentation de l'information ESG. Nos leaders en présentation et en certification de l'information ESG ont mis en lumière les aspects clés de l'information sur la durabilité dans le contexte canadien et ont discuté des répercussions potentielles des normes d'information sur la durabilité proposées du CCNID sur les organisations canadiennes.

Le webinaire a abordé les sujets suivants :

- aperçu des principales exigences de présentation de l'information ESG à l'échelle mondiale et des répercussions potentielles sur les organisations canadiennes;
- pleins feux sur les deux premières [Normes canadiennes d'information sur la durabilité proposées](#);
- éléments sur lesquels les équipes de présentation de l'information ESG et les parties prenantes devraient concentrer leurs efforts à l'avenir.

[Visionnez la reprise \(en anglais\)](#).

Présentation de l'information sur la durabilité | Version finale de la règle de la SEC

Aux États-Unis, la Securities and Exchange Commission (« SEC ») a finalisé sa très attendue règle relative aux changements climatiques¹, qui s'appliquera dans un premier temps à certaines sociétés à compter de 2025. Entre-temps, les normes de l'ISSB² et les ESRS³ sont maintenant en vigueur pour la première vague de sociétés tenues de présenter de l'information dès les exercices clos en 2024.

La règle de la SEC relative aux changements climatiques exige la présentation d'informations dans les états financiers et, dans une section distincte du rapport annuel, la présentation d'informations sur les risques liés aux changements climatiques. Les grands émetteurs devront fournir des informations sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) des champs d'application 1 et 2, si ceux-ci sont importants, et ces informations devront faire l'objet d'une certification. KPMG aux États-Unis a publié le document [Top 10 questions](#) relativement à la règle, ainsi qu'un résumé intitulé [Defining Issues](#) afin de répondre à vos questions.

Les sociétés mondiales pourraient être tenues d'appliquer plusieurs référentiels d'information sur la durabilité. Lisez le [guide](#) mis à jour pour comprendre certaines des principales différences et similitudes qui existent alors que les sociétés se préparent à adopter les nouvelles normes d'information sur la durabilité.

Ajoutez notre page Web [Ready for ESG reporting?](#) à vos favoris pour demeurer au fait des derniers développements qui transforment le paysage de l'information ESG à l'échelle mondiale.

¹SEC Release Nos. 33-11275; 34-99678 *The Enhancement and Standardization of Climate-Related Disclosures for Investors*, oblige les sociétés de la SEC relatives aux changements climatiques.

²IFRS S1, Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité, et IFRS S2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques.

³Normes européennes d'information sur la durabilité.

Symposium de l'ISSB | Balado

Ce nouveau balado donne un aperçu des thèmes abordés lors du récent événement sur la durabilité de l'ISSB. L'événement, qui s'est tenu à New York le 22 février, a réuni un éventail de leaders en présentation de l'information ESG de KPMG. Les messages clés portaient sur la volonté d'adoption des normes de l'ISSB à l'échelle mondiale, sur l'équivalence fondée sur les normes de l'ISSB et sur la communication d'informations utiles à la prise de décisions pour les investisseurs.

[Écouter le balado \(en anglais\)](#)

[Haut](#)

Votre société est-elle prête pour les IFRS?

Soyez bien informés grâce à KPMG au Canada

Communiquez avec notre équipe canadienne



Elliot Marer
Associé – RGT
Leader national,
Services-conseils
en comptabilité
emarer@kpmg.ca
(416) 777-8745



Michael Ort
Associé, Services-conseils
en comptabilité
mort@kpmg.ca
(416) 224-4108



Cathy Yuan
Associée, Services-conseils
en comptabilité
cathyuan@kpmg.ca
(416) 476-2986



Twan Bakker
Associé, Services-conseils
en comptabilité
twanbakker1@kpmg.ca
(416) 777-3854

[Abonnez-vous pour recevoir les résultats de recherche et des informations de KPMG au Canada](#)